

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet d'Urgence de
Production
Alimentaire
dans 11 Provinces



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAIN DE
DEVELOPPEMENT

Numéro du projet :

TERMES DE REFERENCE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) INTERNATIONAL(E) EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

I. CONTEXTE GENERAL

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) d'un montant d'environ 13 millions USD dans le cadre du Projet d'Urgence de Production Alimentaire (PURPA). Ce financement s'inscrit dans la Facilité Africaine de Production Alimentaire d'Urgence (AEFPF) de la Banque pour faire face à la crise alimentaire et aux perturbations de l'approvisionnement en intrants agricoles découlant de la guerre en Ukraine. Cette guerre a exacerbé les impacts liés à la pandémie à COVID 19 ainsi qu'à la situation politique et sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo. Ce projet est une réponse à la volonté du gouvernement visant à apporter une solution appropriée aux contraintes multiples subies par les ménages agricoles particulièrement ceux situés en milieu rural. Il a donc pour objectif global la mise à disposition des semences et des engrais pour la relance de la production et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones ciblées par le projet. De manière spécifique ce projet va permettre d'augmenter la productivité et la production agricole (Maïs, Manioc et Riz).

Ce Projet qui a une durée d'exécution de **deux (2) années**, est exécuté en lien direct avec le Projet d'Appui au Développement des Chaînes de valeur Agricoles dans six provinces (PADCA-6P). Il vient renforcer les capacités des institutions du Ministère de l'Agriculture en charge de la filière semencière en RDC dont l'INERA, SENASEM, SNV en vue d'atteindre ces objectifs.

Il aura un impact positif sur la sécurité alimentaire de près de 22 000 ménages agricoles et permettra d'emblaver 11 000 ha pour la production de maïs, manioc et riz. Ce qui permettra de renforcer la résilience des ménages, en augmentant les revenus et les conditions de vie des petits agriculteurs ciblés. Le Projet est exécuté dans onze (11) provinces qui sont : **Haut-Lomami, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Kongo Central, Kwilu, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et la Tshopo.**

Le PURPA vient renforcer les activités des autres projets du secteur agricole et rural financés par la BAD (PROADER, PEJAB, PADCA 6P) qui bénéficient de l'assistance technique du Fonds Social pour la RDC (FSRDC). Les missions de la CAPUIDC ont été transférées au Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC) dans le cadre de la restructuration de cette institution qui jouera le rôle d'organe de coordination, gestion et mise en œuvre du Programme de Transformation de l'Agriculture (PTA-RDC).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PURPA, il est prévu le recrutement d'un (1) Expert international pour renforcer ladite équipe du personnel clé d'assistance technique, à savoir : un expert en développement communautaire. Le recrutement d'un expert international en développement communautaire faisant partie de l'équipe d'assistance technique du FSRDC est donc d'une importance capitale.

II. MISSION DE L'EXPERT

L'expert en développement communautaire aura pour mission d'assurer une assistance technique de haut niveau au Fonds Social de la RDC afin de contribuer à l'amélioration de la gouvernance du portefeuille agricole et rural financé par la BAD en RDC (Projets PEJAB, PADCA - 6P, PROADER, PURPA et PTA), plus particulièrement sur les aspects d'appui à la structuration des organisations paysannes.

La mission de l'expert vise également à appuyer le FRSDC dans la coordination technique du Programme d'Urgence Intégré de Développement Communautaire (PUIDC) et du Programme de Transformation de l'Agriculture (PTA-RDC), notamment sur les aspects de développement communautaire.

Les activités de l'expert nécessiteront une capacité de se rendre systématiquement dans la zone d'intervention des projets et programmes ci-dessus, d'avoir une expérience en matière de communication communautaire, et une aptitude avérée à mener des concertations avec les autorités et les services techniques locaux et nationaux des ministères sectoriels ainsi qu'avec les Agripreneurs concernés.

III. RESPONSABILITÉS ET TACHES

Sous la supervision technique du Coordonnateur National du FSRDC, l'expert en développement communautaire aura, entre autres pour tâches, de :

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre de l'approche du développement communautaire dans les projets et programmes concernés par sa mission ((PURPA, PEJAB, PADCA - 6P, PROADER, PUIDC, PAT-RDC) ;
- Apporter un appui technique aux projets du secteur agricole et rural en matière de développement communautaire ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de références des activités prévues dans le projet PURPA ;
- Apporter un appui au développement d'une base de données des organisations paysannes avec la collaboration des ministères sectoriels (agriculture, Pêche et Elevage, et développement rural) ;
- Coordonner, animer et mettre en réseau les acteurs des communautés par des actions collectives et participatives pour l'amélioration et la promotion de la gouvernance partagée des provinces ciblées ;
- Contribuer à l'évaluation de la situation économique des communautés concernées par les projets et programmes cités ci-dessus y compris les défis et opportunités y afférent.
- Organiser et animer des sessions d'information et de sensibilisation pour renforcer les capacités des groupements professionnels et des acteurs locaux afin de promouvoir la cohésion sociale et la création des opportunités d'emplois pour les groupes cibles ;
- Accompagner la structuration des organisations paysannes et leur reconversion/transformation en coopératives de production des biens et services à travers les chaînes de valeurs et créer un véritable réseau des coopératives autour de l'écosystème des projets et programmes susmentionnés ;



- Accompagner la vulgarisation des bonnes pratiques sur la filière semencière et celui des engrais et autre produits phytosanitaires dans la mise en œuvre des projets et programmes concernés, plus particulièrement le PURPA ;
- Participer à l'élaboration des plans de gestion communautaire ;
- Identifier les besoins en termes de formations et de transfert des compétences à l'intention des membres des équipes projets / programmes et assurer le renforcement des capacités requis.
- Collaborer avec les autorités et les services techniques à la définition de la stratégie de développement communautaire en intégrant les communautés des zones du projet ;
- Collaborer avec les autres Experts du personnel clé du FSRDC pour la conception et la mise en œuvre de la stratégie de la participation communautaire au sein des projets et programmes concernés par la mission ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports d'activités de l'Assistance technique du FSRDC y compris celui de PURPA ;
- Concevoir pour le FSRDC un magazine sur le développement communautaire et assurer la supervision technique de sa rédaction ;
- Contribuer à la réalisation des études de base/situation de référence des projets et programmes concernés par la mission ;
- Définir un plan de renforcement de capacités des opérateurs sur les différents maillons des chaînes de valeurs (Producteurs, Transformateurs et Commerçants) et améliorer leurs connaissances dans les filières sélectionnées en privilégiant particulièrement l'insertion des jeunes et des femmes.

IV. PROFIL DE L'EXPERT(E)

L'expert doit répondre, pour l'essentiel, au profil ci-après :

- (i) Avoir un diplôme universitaire (BAC+ 5) en économie rurale, développement social, économie de développement, agronomie ou dans une discipline connexe.
- (ii) Avoir une expérience de 10 ans dans la gestion des questions liées à la production, la distribution et la vulgarisation d'intrants agricoles avec une connaissance pratique des problématiques d'approvisionnement en intrants agricoles dans les pays du sud du Sahara ;
- (iii) Avoir une expérience de 5 ans dans la planification du développement communautaire, la structuration des organisations paysannes, l'approvisionnement, la distribution et la vulgarisation des intrants agricoles, l'évaluation des marchés d'intrants agricoles et la définition des politiques et stratégies en matière d'intrants agricoles ;
- (iv) Avoir une expérience pratique de 5 ans dans l'accompagnement des communautés de base et plus précisément dans la structuration des organisations paysannes et de coopératives de production des biens et des services ;
- (v) Avoir une expérience pratique d'au moins 5 ans sur de sauvegarde environnementale et sociale notamment en lien avec des projets agricoles d'envergure nationale et/ou régionale intégrant l'accès des communautés aux intrants agricoles.



- (vi) Il doit avoir une excellente maîtrise de Microsoft office (Word, Excel, Power Point, Outlook) et la capacité de travailler dans une équipe multisectorielle. Il doit faire preuve d'excellente habilité en communication orale et écrite en langue française.

La maîtrise d'une langue locale et de l'anglais est un atout additionnel.

V. COMPOSITION DU DOSSIER ET DEPOT DES CANDIDATURES

Toute personne intéressée remplissant les conditions décrites dans les Termes de références peut soumettre sa candidature pour le poste. Les dossiers de candidature comprennent : **une lettre de motivation (2 pages maximum), un Curriculum vitae (CV) actualisé avec trois (3) personnes de référence (leurs contacts téléphoniques et adresses mails), les copies légalisées des diplômes, certificats et attestations.** Le dossier de candidature est soumis à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Projet
A l'Attention du Coordonnateur National

**Avenue LEONIE KASEMBE, Croisement avec avenue Flambeau n° 8288 en face du
laboratoire et du centre médical de l'OCC sur la ruelle longeant l'immeuble MODERN
PARADISE au coin droit de son premier virage
Commune de la GOMBE
République Démocratique du Congo**

Tél. (+243) 85 011 85 77 / 81 68 75 205 / 90 28 04 575

Email : padca6p@gmail.com; ca.mampuya0711@gmail.com; kitenge.padca6p@gmail.com

Christophe Arthur MAMPUYA LUVUANGU

